



Accident de travail datant du 28/10/2009

Par **haas**, le **19/01/2010** à **15:14**

Bonjour,

Je suis actuellement en accident de travail date de l'accident 28/10/2009 toujours pas guérie puisque je dois passé un IRM le 8/02/2010 j'aimerais des information concernant les heures de sortie puisque mon médecin à coché sortie libre je n'étais donc pas cher moi hier j'ai du me rendre à la pharmacie qui est à 500 m de cher moi et voilà que mon employeur à envoyé cher moi un médecin il était 15h20 il ma appeler sur mon portable en disant qu'il était envoyé par mon employeur es ce que je risque quelques choses merci pour la réponse.

Cordialement